

HÉLÈNE GUÉTAT-BERNARD
COORDINATRICE

NATURE ET SOCIÉTÉ

FÉMININ-MASCULIN GENRE ET AGRICULTURES FAMILIALES



éditions
Quæ

FÉMININ-MASCULIN
GENRE ET
AGRICULTURES
FAMILIALES

HÉLÈNE GUÉTAT-BERNARD,
COORDINATRICE

À propos du CTA

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution internationale conjointe des États du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et de l'Union européenne (UE). Il intervient dans les pays ACP pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, accroître la prospérité dans les zones rurales et garantir une bonne gestion des ressources naturelles. Il facilite l'accès à l'information et aux connaissances, favorise l'élaboration des politiques agricoles dans la concertation et renforce les capacités des institutions et communautés concernées.

Le CTA opère dans le cadre de l'Accord de Cotonou et est financé par l'UE.



Pour plus d'informations sur le CTA, visitez www.cta.int.

Éditions Quæ
RD 10
F – 78026 Versailles Cedex

© Éditions Quæ, 2014
ISBN : 978-2-7592-2163-9
ISSN en cours

Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation des éditeurs ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

Cet ouvrage est dédié à Marie-Lise Semblat qui a accompagné, pour Genre en action, le colloque dont il est issu. La contribution de Marie-Lise Semblat, présidente d'Aster-International et membre fondatrice de Genre en action, a été fondamentale.

Féministe, conférencière, directrice de mémoires, chargée de mission aux droits des femmes, mère de quatre enfants, elle était engagée dans l'action locale, régionale et internationale.

Elle avait le souci des pays du Sud, de leur jeunesse et des femmes, d'abord et encore. Marie-Lise a disparu dans un accident de la route le 21 avril 2013 en Haïti. Elle réalisait une mission exploratoire pour la création d'un institut universitaire pour la recherche-action.

Lorsque de nouveaux objets de recherche émergent, de nouveaux termes techniques, de nouvelles terminologies savantes sont créés pour en parler : ce renouveau du vocabulaire scientifique n'est pas seulement un enrichissement du lexique commun, il est aussi l'outil adéquat pour conceptualiser autrement ce qui, jusque là, échappait à l'investigation.

Les problématiques nouvelles qu'introduisent les études de genre dans les domaines constitués du savoir ont aussi de nouvelles façons de dire, qui permettent de rendre compte avec rigueur et précision des rapports sociaux de sexe. L'innovation majeure est le recours à des formes inédites, réellement épiciènes, du type « paysan-ne-s » ou « agriculteur-trice-s », qui permettent de désigner l'entier de l'humain.

L'usage dominant jusqu'à présent en vigueur consiste, à l'inverse, à utiliser la seule forme de masculin : « paysans », « agriculteurs ». Cet emploi du masculin comme générique introduit cependant dans la langue un flou et une ambiguïté : de qui parle-t-on ainsi, des seuls hommes ou bien des hommes et des femmes ?

Dans cet ouvrage, l'usage du masculin dit « générique » a été choisi. Les formes au féminin sont donc employées pour désigner les femmes. Les formes au masculin sont plus ambivalentes puisqu'elles désignent tantôt les seuls hommes, tantôt les hommes et les femmes. L'attention des lecteur-trice-s est donc requise dans les pages qui suivent quant à l'interprétation de ces (faux) génériques que sont les formes de masculin.

Yannick Chevalier, grammairien, université Lyon II.

■ SOMMAIRE

Introduction générale	7
Hélène Guétat-Bernard et Marie-Dominique de Suremain	

INÉGALITÉS DE GENRE ET GESTION SOCIALE DES RESSOURCES

Introduction	15
Hélène Guétat-Bernard et Pauline Texier-Teixeira	
Réduire les inégalités de genre, un enjeu de politique agricole	21
Marcela Villarreal	
Gouvernance foncière au prisme du genre : cas du Niger, du Sénégal et de la Bolivie	39
Sophie Charlier, Fatou Diop Sall et Graciela Lopez	
Participation des femmes aux systèmes d'information géographique : cas du Sénégal	55
Alpha Ba et Fatou Diop Sall	
Affirmation identitaire des femmes dans l'action collective : cas de productrices au Niger	69
Hadizatou Alhassoumi	

INÉGALITÉS DE GENRE DANS L'AGRICULTURE FAMILIALE : MESURES, INDICATEURS, LEVIERS POUR L'ACTION

Introduction	79
Hélène Guétat-Bernard, Elisabeth Hofmann et Jean-Michel Sourisseau	
Améliorer la visibilité des femmes dans les systèmes d'information en Afrique de l'Ouest	87
Isabelle Droy	
Femmes en mouvement : la naissance d'une existence sociale, politique et professionnelle	101
Gema Galgani Silveira Leite Esmeraldo	

Les femmes actrices du développement, un programme de recherche-action	111
Marie-Lise Semblat et Marie-Dominique de Suremain	
Mesurer l'immesurable et rendre visible pour mieux agir : les observatoires de genre entre enjeux opérationnels et politiques ...	127
Elisabeth Hofmann et Rosie Westerveld	
Transformation de la domination masculine dans l'agriculture allemande	137
Elisabeth Prügl	
L'emploi des viticultrices en France 1950-2010	151
Jean-Louis Escudier	

GENRE ET NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION

Introduction	167
Agnès Terrieux	
Consommer différemment, les nouveaux rapports villes-campagnes : cas en Midi-Pyrénées	171
Agnès Terrieux	
La volonté organisatrice de jeunes mères citadines au foyer, la genèse du Teikei au Japon	179
Hiroko Amemiya	
Les coopératives féminines rurales en Grèce	191
Stavriani Koutsou	
Consommateurs réfléchis et marchés locaux au Mexique	197
Alma Amalia Gonzalez et Ronald Nigh	
Les femmes burkinabés face à l'économie marchande	205
Marie-Hélène Dabat, Djamilaté Ouedraogo, Françoise Yoda et Mahamadou Zongo	
Conclusion, questions et débats pour les agricultures familiales de demain	219
Hélène Guétat-Bernard et Marie-Dominique de Suremain	
Références citées	227
Liste des auteurs	243

■ INTRODUCTION GÉNÉRALE

Hélène Guétat-Bernard et Marie-Dominique de Suremain

Peu de publications francophones interrogent le développement agricole au prisme des relations femmes–hommes, qui plus est dans une perspective « Nord-Sud » (Granié et Guétat, 2006). Les travaux universitaires sur le développement restent trop souvent « aveugles au genre¹ ». À l'inverse, les travaux sur le genre croisent rarement les questions agricoles. Ils sont surtout insuffisamment lus au-delà des milieux convaincus. L'enjeu de cet ouvrage est de montrer la nécessité de réfléchir au devenir des agricultures familiales (voir une définition dans l'encadré de la page suivante) en abordant les rapports femmes–hommes, la place que les unes et les uns occupent et la nature des pouvoirs qui s'exercent entre eux. Étudier les rapports de genre lorsque l'on parle d'agriculture familiale a pu, par le passé, faire craindre que l'analyse sociale soit trop complexe. C'est cette complexité des rapports et des liens sociaux que les auteurs analysent.

Ils proposent de lier des approches de terrain (à l'échelle locale) avec des analyses plus larges (nationales ou internationales), des textes d'auteurs engagés dans les études sur le genre avec d'autres, moins familiers de la démarche, qui s'autorisent à interroger leurs connaissances et outils avec des « lunettes genre ». Ils souhaitent montrer l'intérêt de la transversalité du genre. Où en est-on finalement aujourd'hui de la place des femmes (et des hommes) dans le contexte des agricultures familiales et des dynamiques des rapports de genre ? Quelles sont les données chiffrées et les analyses qualitatives pour les apprécier ?

1. L'approche « genre » suppose de considérer les différentes opportunités offertes aux femmes et aux hommes, les rôles qui leur sont assignés socialement et les relations qui existent entre eux. Il s'agit de composantes fondamentales qui influent sur le processus de développement de la société et sur l'aboutissement des politiques, des programmes et des projets des organismes internationaux et nationaux. Le genre est intimement lié à tous les aspects de la vie économique et sociale, quotidienne et privée des individus et à ceux de la société qui a assigné à chacun (femmes et hommes) des rôles spécifiques. Définition FAO, www.fao.org/docrep/003/x2919f/x2919f04.htm

L'ouvrage a aussi pour ambition de faire dialoguer le monde de la recherche et celui du développement. Le rapprochement entre ces mondes est souhaité. Les ONG, mais aussi les pouvoirs publics français, s'interrogent sur une articulation possible de leurs actions avec les travaux de recherche. Les chercheurs, quant à eux, sollicitent des soutiens de la société civile, pour construire une recherche engagée pour le changement social. Pour agir, ils s'engagent ainsi vers des recherches plus participatives.

LES FEMMES EN MILIEU RURAL

Dans un contexte de mondialisation des marchés et de mise en concurrence des agricultures du monde, les femmes rurales², paysannes et agricultrices, sont particulièrement menacées, notamment dans les pays du Sud (Verschuur, 2011). Instabilité des prix, recul de l'autosuffisance, de la sécurité et de la souveraineté alimentaires, nouvelles migrations, accaparements de terres, progression de l'agrobusiness, croissance des importations ou même des exportations aux dépens des cultures locales, progression des OGM au lieu des semences locales sont quelques-uns des dangers qui les menacent. Dans un contexte où les compétences et les savoirs localisés (production, transmission et appropriation) bénéficient d'une attention croissante (Moity-Maïzi, 2011 ; Gururani, 2002 ; Bertrand, 2011), les revendications des femmes sur leurs droits commencent tout juste à être entendues. Cette attention au caractère « local » peut être à double tranchant. Tout en contribuant à valoriser les particularités de ces ressources et donc la singularité des territoires, elle peut aussi enfermer les femmes à cette échelle. Le risque est de ne pas prendre en compte l'importance des mouvements dans la construction des savoirs, des compétences et des échanges. Une vision simplifiée voire idéalisée du local peut nuire à la compréhension des rapports de pouvoir qui s'y jouent, entre genre et génération notamment. Les valeurs culturelles et économiques désormais accordées aux places des femmes peuvent laisser craindre une essentialisation de leur engagement au titre de leur rôle de femme mère et femme nourrice au détriment d'une déconstruction des stéréotypes (Guétat-Bernard et Saussey, 2014). La question des droits est fondamentale, en lien avec celles de l'égalité et de la discrimination. Mais les études sur le genre questionnent aussi les savoirs et les compétences éventuellement différenciés entre femmes et hommes parce que socialement situés et construits. Il y a donc un enjeu

2. On entendra par « femmes rurales » les femmes des milieux ruraux, « qui s'occupent non seulement des tâches agricoles mais également de celles propres à leur foyer et leur communauté ». Cette définition figure sur le site de l'Organisation des Nations unies, dont l'Assemblée générale a voté, le 18 décembre 2007, la désignation du 15 octobre comme « journée internationale de la femme rurale ».

majeur de visibilité (question classique des travaux sur le genre) mais aussi d'adaptabilité aux changements mondiaux actuels et de choix de modèles productifs en agriculture.

Agricultures familiales, de quoi parle-t-on ?

Les agricultures du monde sont confrontées à des défis anciens. Elles doivent garantir l'emploi de près d'1,3 milliard d'actifs, mais aussi contribuer à répondre à l'arrivée massive de jeunes sur le marché du travail (Losch *et al.*, 2012). Elles doivent gérer des ressources naturelles dont l'accès est de plus en plus concurrentiel, participer aux dynamismes des territoires et à leur aménagement raisonné, et contribuer à la sécurité alimentaire. Elles doivent faciliter la préservation et le maintien de relations sociales équilibrées dans des communautés rurales, y incluant les plus jeunes et les plus vulnérables, parmi lesquels beaucoup de femmes.

Ces défis se transforment. Pour la première fois, la population humaine réside majoritairement en ville : de plus en plus de pays engagent une transition structurelle vers la tertiarisation de leur économie ; les risques sanitaires sont désormais mondiaux ; une vaste transition énergétique est rendue nécessaire par l'épuisement des ressources en énergies fossiles. Agriculteurs et décideurs sont dès lors confrontés à des choix inédits, qui engagent l'agriculture et, plus largement, les sociétés tout entières. De nombreux auteurs (Lamarche, 1994 ; Cirad-Tera, 1998 ; Bélières *et al.*, 2002 ; Barbedette, 2004 ; Brookfield, 2008 ; Bélières *et al.*, 2013), auxquels s'ajoutent ceux des chapitres de cet ouvrage, suggèrent que ces défis peuvent être pris en charge, au moins partiellement, par des formes familiales de production.

Les agricultures familiales sont entendues comme des formes dans lesquelles le travail familial domine et pour lesquelles — c'est là l'essentiel de la définition — les sphères domestique et productive sont intimement liées. Caractérisées par une extrême diversité, dictée par les spécificités sociales et écologiques locales, elles incluent des organisations à géométrie variable, allant du groupe nucléaire réduit — parents et enfants —, aux familles dites « élargies » pouvant englober plusieurs générations ; elles peuvent aussi se déployer à différentes échelles territoriales et être comprises à des niveaux d'organisation plus étendus : clans, communautés rurales, organisations de producteurs et de la société civile, etc. Les auteurs cités tendent à privilégier la permanence de ces formes familiales et de toutes leurs déclinaisons, sans toutefois occulter leurs impacts négatifs pour l'environnement et la société. Une telle position n'exclut pas, sur certaines filières et dans certains territoires, des complémentarités entre agricultures familiales et agricultures d'entreprises. Elle suppose un choix de société pour maintenir actives les agricultures familiales et entretenir toutes leurs fonctions, positives pour la société.

Jean-Michel Sourisseau

UN DIALOGUE INCONTOURNABLE ENTRE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET FORMATION

Au Nord comme au Sud, les acteurs innovants en milieu agricole, en agroécologie notamment, ont besoin d'une recherche centrée sur leur demande et sur les besoins des populations. Les innovations proviennent, en majorité, du terrain. Bien que dans les textes, la participation des intéressés, bénéficiaires et populations concernées soit devenue une condition incontournable, dans la pratique, ce n'est pas toujours le cas. Il est rare que les objets de recherche construits par le monde universitaire s'articulent vraiment avec la formulation des enjeux par les acteurs eux-mêmes. Les temps sociaux ne sont pas ceux du terrain. Les paysannes et les paysans sont encore trop souvent perçus ou « utilisés » comme « objets » de recherche. Leur participation se limite souvent à fournir des informations. Il faut encore beaucoup progresser dans le dialogue des savoirs, dans les méthodes et dans les modes de relations pour reconnaître les agriculteurs et les paysans comme des sujets actifs qui ont des savoirs, des connaissances ayant résisté à l'épreuve du temps et des besoins de progrès humains, économiques et politiques.

Les chercheurs dans le domaine agricole et du développement rural ne se préoccupent encore guère des questions de genre³. Face aux enjeux de la sécurité alimentaire, ne pas prendre en compte la part des femmes dans l'agriculture vivrière résulte d'un aveuglement. Mais prendre en compte le genre et les femmes en agriculture présente toutefois le danger d'une instrumentalisation possible des femmes et d'un surcroît de travail si le bien-être alimentaire familial ne repose que sur elles. Trente ans après les travaux innovants d'Ester Boserup (Boserup, 1983), où en est-on aujourd'hui dans la reconnaissance des temps de travail des femmes, de leurs connaissances et compétences ? Sont-elles de plus en plus reconnues, ou sont-elles encore marginalisées, voire davantage marginalisées ? On pourrait faire l'hypothèse que les deux phénomènes se produisent simultanément. Les femmes semblent un peu plus reconnues dans les textes, dans certains milieux spécialisés, mais peu prises en compte dans les initiatives importantes, dans les projets structurant les nouvelles filières, même quand les produits qui font l'objet d'une attention nouvelle étaient traditionnellement une ressource spécifique des

3. Par exemple, lors du colloque organisé en 2012 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la parution de *L'Afrique noire est mal partie*, de René Dumont, aucune intervention sur le genre et l'agriculture n'a été entendue. Pourtant, une année plus tôt, la publication annuelle de la FAO sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture portait précisément sur le thème : « Le rôle des femmes dans l'agriculture : Combler le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement » (voir le chapitre rédigé par Marcela Villareal dans cet ouvrage).

femmes. Ainsi, les bénéfiques de l'amélioration des techniques productives, de la reconnaissance des savoirs paysans ou des produits forestiers peuvent leur échapper.

ZOOM SUR LES RAPPORTS SOCIAUX

La prise en compte du genre constitue une sorte de zoom sur les rapports sociaux : si les inégalités de genre peuvent se lire à l'échelle macroéconomique ou doivent se relier à cette échelle, on ne peut pas faire l'économie d'une analyse qualitative locale. L'approche à échelle des individus complète les statistiques spécifiques par sexe et permet des interprétations sur les relations de genre. C'est le défi relevé par cet ouvrage : l'échelle locale (microéconomique) doit « faire parler les chiffres » d'une approche plus large (macroéconomique). L'objectif est de valoriser les spécificités locales et la complexité des « arrangements » concrets entre sexes tout en évitant de reproduire les stéréotypes, risque inhérent à l'analyse des grandes tendances. La mise en perspective, dans cet ouvrage, de multiples données localisées, situées ou territoriales, contribue à renouveler la vision macro.

En tissant des liens entre le local et le général, entre les continents, le Nord et le Sud, les acteurs et les chercheurs, les femmes et les hommes (peu nombreux ici), cet ouvrage met ces questions à l'ordre du jour, pour faire bouger tant les pouvoirs publics que les sociétés civiles, pour les encourager à produire et à partager des savoirs. Le partage des savoirs (empiriques, modernes, ancestraux, scientifiques, etc.) et des savoir-faire est une autre façon de contribuer à une économie des connaissances plus solidaire et moins compétitive. Cette richesse peut « percoler » dans les milieux professionnels encore très masculins des agronomes et vétérinaires qui travaillent au Sud ou au Nord ou sur les déséquilibres Nord-Sud. Cet ouvrage est aussi l'occasion de contribuer à faire évoluer la vision des différentes générations. Dans la pratique du terrain, les jeunes (étudiants et stagiaires) ont besoin d'accompagnements pour éviter les écueils. L'articulation entre la recherche et le monde du développement est possible, afin de faire une lecture de genre ni occidentalocentrée, ni enlisée dans un relativisme culturel. Cette lecture pourrait être portée par divers acteurs : les leaders locaux, les femmes elles-mêmes, voire les acteurs du développement, qui se montrent parfois plus soucieux du respect des coutumes locales que de la compréhension des inégalités de genre. Savoir expliquer qu'il faut aujourd'hui différencier les « bonnes » coutumes locales de celles qui sont porteuses d'inégalités pour produire un développement alternatif peut être mis en parallèle de la différenciation également nécessaire des « bonnes » et « moins bonnes » innovations technologiques. Le dialogue

intergénérationnel peut être un outil pour éveiller le sens critique des générations.

Dans la conduite des projets, comme dans la mise en place d'une recherche, le manque de temps est toujours une contrainte majeure et source de difficultés de relations, car il est de plus en plus difficile de construire des relations de confiance, qui ont justement besoin de temps. Or les relations femmes-hommes comportent des enjeux de pouvoir, des enjeux forts perçus comme pouvant mettre en péril la survie des populations, des cultures, des organisations sociales. Leur compréhension et leur transformation nécessite du temps dédié et de la proximité.

Trois parties structurent les études présentées dans cet ouvrage. La première partie s'interroge sur la gestion sociale des ressources productives, en fonction des rapports de pouvoir, de genre et de génération ; simultanément, les rapports aux ressources sont analysés comme la clé des enjeux de pouvoir entre les femmes et les hommes dans les unités familiales et dans la vie sociale locale. La seconde partie aborde les inégalités de genre dans l'agriculture familiale, leurs évaluations et les mesures à envisager pour agir. La troisième partie analyse les nouvelles formes de commercialisation de biens alimentaires autour des « circuits courts » et des nouveaux liens entre producteurs et consommateurs, les rapports des femmes aux marchés et les systèmes alimentaires territorialisés.

INÉGALITÉS DE GENRE ET GESTION SOCIALE DES RESSOURCES

■ INTRODUCTION

Hélène Guétat-Bernard et Pauline Texier-Teixeira

Le concept de ressources (*Department of International Development*, DFID, 1999 ; Benson et Twigg, 2007) recouvre des dimensions matérielles ou immatérielles¹ (savoirs, traditions, culture orale, patrimoine culturel). Quelle qu'elle soit, il n'y a pas de ressource en soi, même naturelle. Toute ressource résulte d'un rapport social², d'un rapport culturel et cosmologique (Godelier, 1983 ; Descola, 2005) et d'un rapport de production (supposant des accès différenciés, des interdits, des acquisitions de compétences, des maîtrises d'outils différents selon une position dans le système d'acteurs). L'accès aux ressources évolue selon les changements des rapports sociaux (Tabet, 1998), des techniques et des enjeux ayant cours.

L'ampleur, la résistance, la diversité et la durabilité de ces ressources conditionnent la capacité des femmes et des hommes à répondre à leurs besoins. Mais leur utilisation est fortement dépendante d'un contexte politique et économique qui définit les possibilités de revendication et les opportunités de leur accès (Start et Johnson, 2004 ; Texier, 2009). Il peut y avoir des ressources en quantité, mais dont la disponibilité et l'extension dépendent fortement du pouvoir de revendication des populations, lui-même lié à leur réseau politique et socioéconomique (Sen, 1983 et 2003 ; Chambers et Conway, 1991 ; Watts et Bohle, 1993 ; Gaillard, 2009). Ainsi, pour certains groupes sociaux marginalisés, vulnérables au regard de leurs moyens d'existence, c'est le droit ou les opportunités d'accès aux ressources qui font défaut. Face à ce défaut de droit d'accès

1. Elles sont naturelles (terre, eau, forêt, oxygène), humaines (santé, compétences techniques, connaissances), sociales (liens familiaux, réseau social, associations), financières (argent, épargne, crédits, bijoux), physiques et techniques (habitat, infrastructures, outils de travail, bétail, matériel domestique), et politiques et institutionnelles (représentation politique, accès aux services gouvernementaux).

2. Rapports de force, relations de pouvoir entre générations, entre sexes, entre différentes formes de savoirs, entre urbains et ruraux, entre ceux qui sont ou ont été mobiles et ceux qui ne sont jamais partis, entre groupes sociaux regroupant les catégories familiales.

aux ressources, certains individus ou groupes d'individus vont mettre en place des stratégies compensatoires, dites d'adaptation, parfois durables car tenant compte du fonctionnement écosystémique, parfois altérant la qualité des ressources environnementales. Davies (1996) distingue ainsi deux types de stratégies compensatoires ou d'adaptation, élaborées par les femmes et les hommes à partir des ressources disponibles au quotidien ou en temps de crise. Premièrement, les stratégies de moyens d'existence (durables) : elles suggèrent que les individus et les collectifs, capables de s'adapter en améliorant leur sécurité et leur bien-être, investissent dans une diversification des moyens d'existence et donc dans différents types de ressources. Cette nécessité vitale peut se traduire par une multiplication d'activités, leur intensification ou des migrations vers des endroits plus sécurisés (Scoones, 2009). Deuxièmement, à l'opposé, les stratégies de subsistance ou de survie appelées aussi dans la littérature *coping strategies*, ou stratégies compensatoires (souvent non durables) rendent compte d'une adaptation négative car elles mènent à une plus grande vulnérabilité, une altération des ressources et un déficit d'accumulation (Start et Johnson, 2004). Un moyen de subsistance est durable sur le plan environnemental lorsqu'il peut maintenir et accroître les ressources locales et les capacités dont il dépend. Un moyen de subsistance est socialement durable lorsqu'il peut faire face et s'adapter à une pression ou à un bouleversement externe et subvenir aux besoins des futures générations (Chambers et Conway, 1991 ; Benson et Twigg, 2007).

L'analyse des ressources sur un territoire en termes de disponibilité et de connaissances des différents acteurs est indispensable. En effet, les savoirs sont autant de pouvoirs d'action par rapport aux ressources, aux techniques de valorisation et de production : ils permettent aux groupes d'individus marginalisés, aux femmes et aux hommes, d'accéder à la scène politique et à la gestion des ressources sur leur territoire. L'accès à des savoirs nouveaux va donc modifier les rapports de pouvoir au sein d'une société. De nombreux projets de développement local visent à améliorer l'accès aux ressources ou à transformer les modes de gestion locaux. Ils le font en améliorant, par exemple, la reconnaissance des savoirs locaux oubliés ou non reconnus comme tels pour certains groupes d'individus dévalorisés, comme les femmes.

Les rôles sociaux organisent des pratiques et façonnent des savoirs et compétences. Les rôles socialement construits, historiquement et spatialement situés, liés aux « fonctions reproductives » et à l'espace domestique, permettent aux femmes de détenir des savoirs, certes souvent non valorisés. L'enjeu de la revalorisation du *care*³ porte sur

3. Le *care* désigne un concept et des théories apparus au début des années quatre-vingts aux États-Unis dans les travaux de la psychologue Carol Gilligan. Il associe trois dimensions : attention envers autrui, souci sollicitude et empathie, et un travail que l'on peut traduire par le soin.

une réestimation de ces savoirs et un renversement dans la construction de valeurs. Ces savoirs permettent aux femmes de tenir un rôle important dans le fonctionnement des écosystèmes et la préservation de l'environnement. Sur cette question, un glissement s'est opéré dans la manière de considérer les savoirs des femmes. Jusque dans les années quatre-vingts, le paradigme essentialiste dominait, s'appuyant sur les théories de la modernisation, qui opposaient « femme, nature, tradition » à « homme, culture, modernité », présentant les femmes « pauvres » du Sud comme ignorantes de l'écologie voire responsables de la déforestation. Dès les années soixante-dix cependant, des groupes de femmes (en Inde ou en Amérique latine par exemple) se sont mobilisés autour des préoccupations environnementales. La pensée écoféministe, qui défend une vision renouvelée du développement, relaie ces revendications : l'association entre femmes et nature, étroitement articulée à la domination économique des hommes sur les femmes et sur la nature, est dénoncée (Mies et Shiva, 1998). Critiquant cette double domination, ces mouvements féminins revendiquent un développement plus juste (redistribution des terres et des ressources naturelles) et plus égalitaire (répartition du pouvoir entre femmes et hommes) dans une vision holistique (globalité du vivant). Toutefois, cette voie de l'écoféminisme est fortement critiquée car elle diffuse une vision naturalisante et essentialiste du rapport des femmes à la nature. Les femmes ne sont pas, par essence, plus proches de la nature que les hommes ; toutes les femmes n'ont pas les mêmes liens à la nature. Cela dépend de leur vécu (en ville, à la campagne), de leurs conditions de vie et activités. D'autres voix dénoncent la non reconnaissance des savoirs et compétences spécifiques des femmes dans le contexte des modernisations agricoles. Depuis les années quatre-vingt-dix et la Convention sur la diversité biologique (CDB), les « savoirs naturalistes locaux » (Bérard *et al.*, 2005) et particulièrement ceux des femmes, sont considérés comme différents, pertinents, essentiels parce qu'autochtones. La mondialisation a fait entrer les femmes par la « porte du local » (Bertrand, 2010). Il y a donc eu concomitance entre la valorisation de la proximité et de l'implication des femmes. Cependant, ce constat repose sur une triple ambiguïté du « local » (Guétat *et al.* 2013) : premièrement, l'objectif de valoriser ces savoirs en tant que ressources spécifiques aboutit à une survalorisation des lieux alors que les sociétés rurales sont de plus en plus mobiles. Deuxièmement, traversés par des rapports de pouvoir, les lieux ne sont pas clos ; ils sont au contraire poreux, et comprennent différentes échelles. Troisièmement, la réification du « local » provoque un risque de confinement des femmes, de renforcement de l'association du féminin au lieu (développement holiste, singulier) et du masculin à l'espace (développement segmenté, techniciste, productiviste). Associer les femmes à la localité et à l'autochtonie risque de les enfermer dans cette échelle de la localité, d'isoler leurs

savoirs en les naturalisant (renforcement des liens nature-féminin) et en les désolidarisant de leur co-construction multiscalaire historique et spatiale par rapport aux savoirs masculins (Gururani, 2002). Ces savoirs sont au contraire inscrits dans des pratiques (Agarwal, 2000) ; ce sont des savoirs d'expériences marqués par des processus continus liés aux relations de pouvoir localisés et contextualisés.

La valorisation de ces savoirs — en tant qu'outil évolutif alimentant les jeux de pouvoir et maillon essentiel de compréhension des modes de gouvernance des ressources sur les territoires — justifie une approche dite « participative » de la gestion des ressources. Cette approche participative est privilégiée aujourd'hui par la communauté internationale. Les savoirs, les représentations et les modes d'appropriation territoriaux propres aux sociétés rurales (relation à la terre, héritage, structures et dynamiques familiales, savoirs localisés) sont mis au centre des dispositifs. Cette approche suppose la prise de pouvoir (*empowerment*⁴) des populations, ainsi qu'une gouvernance locale.

L'intégration des « populations », ou plutôt des différents groupes sociaux qui les composent, aux processus décisionnels et opérationnels pose la question de la légitimité des savoirs et des pouvoirs en place sur un territoire donné, sachant qu'ils s'articulent autour d'enjeux de classe, de genre et de génération. Pour être comprise et donc socialement efficace, cette approche met en relation savoirs dits « savants » et « experts » et savoirs endogènes. Les politiques de gestion participative des ressources naturelles sont pourtant, elles aussi, traversées par les rapports sociaux qui structurent les engagements et les prises de parole. La déclinaison locale de ces nouvelles orientations ne se fait donc pas aisément⁵. Si l'approche participative est largement soutenue à l'échelle internationale, ce nouveau paradigme ne fait pas l'unanimité⁶, ce qui explique les difficultés d'application de ses principes. Enfin, la mise en place d'une gestion partagée incluant les femmes ne dépend pas uniquement de la reconnaissance de leur légitimité. Elle n'est pas qu'une

4. « L'empowerment articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il implique une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus, de reconnaissance des groupes ou des communautés et de transformation sociale (...). » Voir Bacqué M.-H. et Biewener C., 2013, « Introduction, pourquoi l'empowerment », in : *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 175 p.

5. Les expériences montrent que ces politiques expriment toujours avec difficulté le point de vue des « subalternes » (selon les cas, certains groupes sociaux, ceux qui ont peu d'emprise sur les biens et ressources, les cadets sociaux – jeunes et certaines femmes). Lorsqu'une place leur est donnée, elle est souvent inscrite dans des relations de contraintes, d'autant plus que ces contraintes à l'engagement et à la prise de parole sont intériorisées (la question est celle de la confiance en la prise de parole et la défense de ses intérêts).

6. Questionnement sur sa rentabilité économique, idéalisation de l'engagement des populations locales, danger d'une approche trop localiste au détriment d'enjeux globaux de développement et d'engagement de l'État.